



Maladie hémorragique épizootique

La MHE est une maladie à transmission vectorielle, non zoonotique, qui concerne les ruminants domestiques et sauvages. Aux Etats-Unis, le Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) est l'espèce la plus gravement touchée, la forme suraiguë présentant un taux de létalité élevé. La MHE circule dans des élevages bovins au Maghreb, depuis 2006. De nombreux foyers bovins puis des cas de MHE sur cerfs élaphe captifs et quelques cas sauvages (cerf élaphe et chevreuil) ont été détectés pour la première fois en Europe en 2022 en Italie puis en Espagne. Il a été démontré que l'origine du virus détecté en Europe était nord-africaine (sérotypage 8). En septembre 2023, des foyers bovins ont été détectés en France (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées). Tout en étant une maladie saisonnière influencée par la biologie du vecteur, la rapidité de dispersion du virus est impressionnante. Sur une période de 10 mois, le virus s'est répandu du sud au nord de l'Espagne (soit plus 800 km depuis le premier foyer détecté en Andalousie en novembre 2022). En juin 2024, le signalement le plus septentrional se trouvait dans le département du Morbihan, en Bretagne, à quelques 600 km de la Belgique (source AFSCA). La MHE est une maladie à déclaration obligatoire en Belgique et elle est catégorisée 'D+E' pour les ruminants sauvages dans l'AHL, ce qui implique une stratégie de surveillance. Il s'agit d'une menace émergente qui impacte déjà les élevages de bovins en France mais très peu de données sont disponibles en ce qui concerne la situation chez les cervidés captifs ou sauvages. Un vaccin contre la MHE a obtenu une autorisation temporaire d'utilisation (ATU) en France en août 2024 et un programme de vaccination a été lancé dans les élevages bovins pour ralentir la progression de la maladie.

Objectifs

Etant donné la progression rapide de la maladie dans les élevages bovins en France notamment, l'objectif est de détecter le plus précocement possible, par des approches directe et indirecte, le virus de la MHE (EHDV) au sein des populations de cervidés sauvages en Wallonie.

Méthode

Lors de la saison de chasse 2023, 370 échantillons sanguins ont été prélevés sur des animaux présumés sains (188 cerfs, 167 chevreuils, 6 daims et 9 mouflons) et sur différents territoires de chasse. Après centrifugation les sérums ont été testés pour détecter la présence d'anticorps anti-EHDV. Les critères de quantité et de qualité des sérums (pourcentage d'hémolyse) ont été notés. Un ELISA de compétition pour la détection des anticorps dirigés contre la protéine VP7 du EHDV (Innovative Diagnostics, référence EHDVC-5P) a été réalisé en duplicat.



Les valeurs intrinsèques du kit ont été fournies par le fabricant (Se 99,8% et Sp 100%). Un sérum contrôle positif a systématiquement été inclus pour chaque plaque ELISA.

Résultats des analyses 2023

En 2023, tous les sérums testés pour détecter la présence d'anticorps anti-EHDV se sont révélés négatifs. Il est difficile d'anticiper la propagation de la MHE mais pour traquer une éventuelle émergence, l'étude sérologique sera maintenue en automne 2024. En surveillance passive, aucun cervidé sauvage autopsié en 2023 n'a présenté de lésions suggestives justifiant une recherche directe du EHDV. Et aucun évènement de mortalité anormal n'a été notifié dans ces populations en Wallonie.

Figure 1: Répartition géographique des ruminants sauvages prélevés en Wallonie et testés pour détecter la présence d'anticorps anti EHDV en 2023.

